

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 150-20

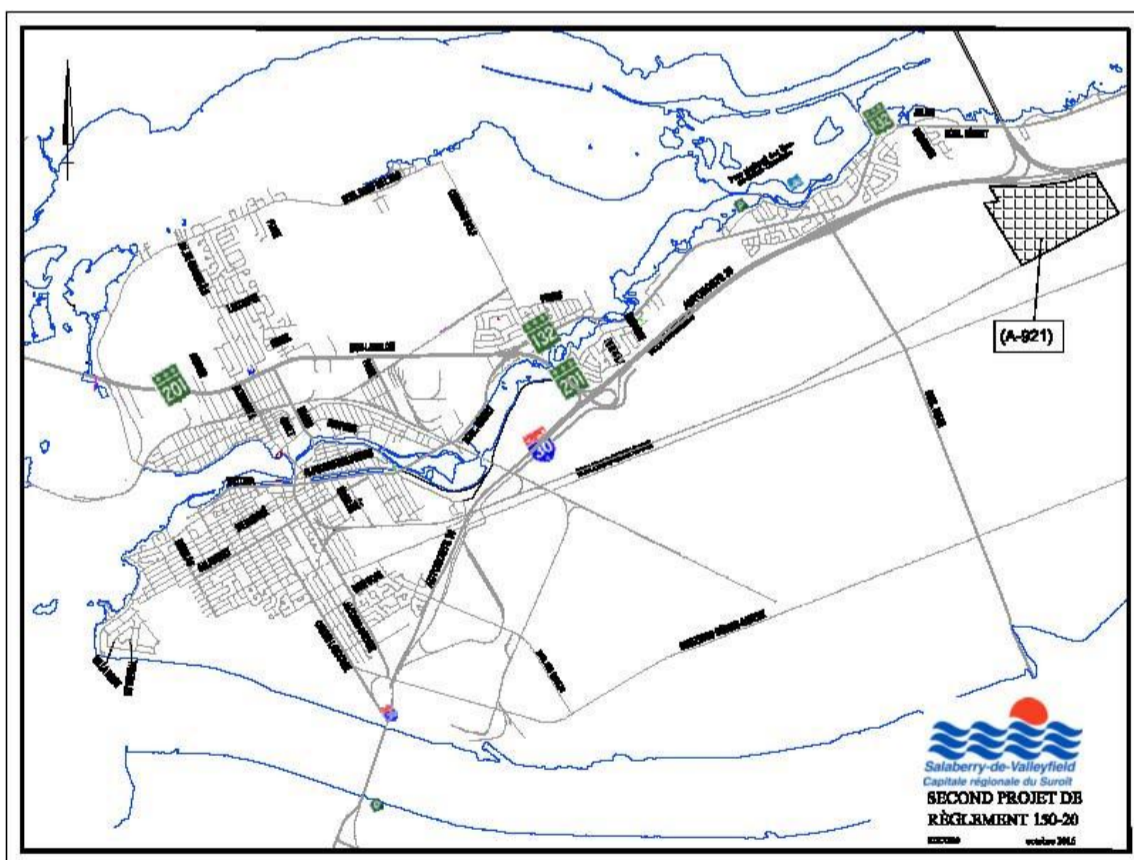
AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de sa séance du 18 octobre 2016, le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield a adopté, par résolution, le projet de règlement 150-20 modifiant le Règlement 150 concernant le zonage afin de permettre l'extension d'un usage dérogatoire dans la zone A-921 (Carrière Dolomite), à savoir :

Modification apportée :

- Ajout de l'article 16.1.3.1 sur l'extension d'un usage dérogatoire protégé par droit acquis dans la zone A-921 afin de permettre l'extension de la carrière sur le lot 5 412 765 à certaines conditions et à l'endroit montré au plan de zonage exclusivement.

CROQUIS DE LA ZONE CONCERNÉE

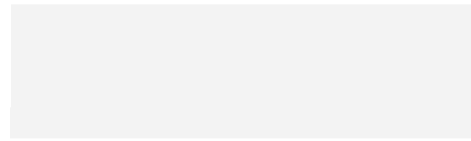


Zone concernée :

A-921	Zone située dans le secteur de la Carrière Dolomite
-------	-----------------------------------------------------

2. Si vous avez de plus amples questions touchant ce projet de règlement, nous vous invitons à vous adresser au Service de l'urbanisme et des permis, par téléphone au 450 370-4310, au comptoir du service situé au 275, rue Hébert, édifice de la Gestion du territoire, à Salaberry-de-Valleyfield, ou par courrier électronique à martin.pharand@ville.valleyfield.qc.ca.
3. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 8 novembre 2016, à 19 h, à la salle du conseil sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, à Salaberry-de-Valleyfield. Au cours de cette assemblée, sera expliqué le projet de règlement, ainsi que les conséquences de son adoption et de son entrée en vigueur, et seront entendus les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur l'objet du règlement précité.
4. Ce projet de règlement est déposé au Service du greffe de la municipalité situé au 4^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, à Salaberry-de-Valleyfield, où toute personne peut en prendre connaissance durant les heures normales de bureau.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 21 octobre 2016.



Alain Gagnon, MAP, OMA
Greffier